



Les rencontres du CIIRPO pour les éleveurs ovins

Jeudi 20 septembre 2018 à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne)

« *Quoi de neuf pour mes brebis ?* »



Recueil de la conférence et des ateliers techniques



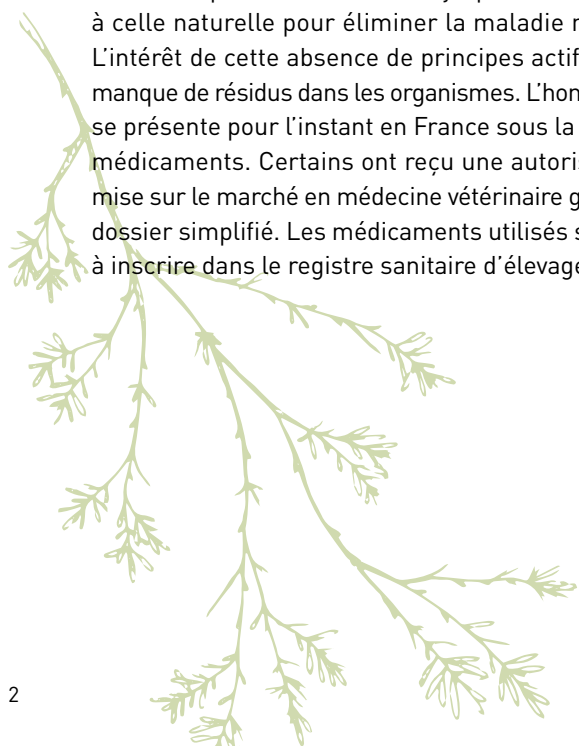
PHYTOTHÉRAPIE, AROMATHÉRAPIE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Par Cécile Peudpièce, vétérinaire à la chambre régionale des Pays de la Loire

- Les médecines complémentaires telles que la phytothérapie ou l'homéopathie interviennent principalement sur l'équilibre de l'animal. Il peut ainsi mieux résister aux agressions extérieures. En résumé, comment cela fonctionne et quelles sont les précautions à prendre.

L'HOMÉOPATHIE : SOIGNER LE MAL PAR LE MAL

L'homéopathie provient du grec « homéo » qui signifie « même » et « pathos » qui se traduit par « souffrance ». On résume le principe par « le mal par le mal ». Ce qui soigne le malade donnerait les mêmes symptômes en intoxication sur un individu en bonne santé. On ne peut donc pas concevoir d'homéopathie préventive... Pour limiter la toxicité, les doses sont devenues de plus en plus petites, on a dilué de plus en plus jusqu'à des doses où chimiquement il n'y a plus de principes actifs. Plus on dilue, plus l'action est profonde dans l'individu. Le mode d'action de l'homéopathie ne se trouve pas dans l'administration de molécules actives. Selon son fondateur Hahnemann, on crée une maladie artificielle plus forte mais aux symptômes identiques à celle naturelle pour éliminer la maladie naturelle. L'intérêt de cette absence de principes actifs est son manque de résidus dans les organismes. L'homéopathie se présente pour l'instant en France sous la forme de médicaments. Certains ont reçu une autorisation de mise sur le marché en médecine vétérinaire grâce à un dossier simplifié. Les médicaments utilisés sont donc à inscrire dans le registre sanitaire d'élevage.



DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

APPROCHE ALTERNATIVE

L'animal est malade suite à un état de déséquilibre. Pour le soigner, on rétablit l'équilibre. À condition de l'avoir bien identifié et compris les causes, le rééquilibrage aide à protéger de différentes maladies mais ne sera pas identique dans tous les élevages. C'est la conception alternative, une approche globale du malade et individuelle (un individu, un lot, un élevage).

AVEC LA PHYTOTHÉRAPIE, MAINTENIR LA SANTÉ GRÂCE AUX PLANTES

La phytothérapie provient de « phyto » qui signifie « végétal » et de « therapeuo » qui se traduit par « prendre soin ». La phytothérapie permet de maintenir la santé au quotidien grâce aux plantes. Différentes parties de la plante sont utilisées : feuilles, tige, sommités fleuries, racine, tubercule, écorce. Les préparations se présentent sous différentes formes : des plantes fraîches ou simplement sèches, des plantes extraites par l'eau (infusion à l'eau bouillante, décoction par cuisson à 100 °C 15 à 30 min, macération à température ambiante plusieurs jours), des extractions par l'huile, l'alcool ou bien par distillation.

Les principes actifs sont très nombreux : de l'ordre du millier dans une plante et de la centaine dans une huile essentielle. C'est un véritable cocktail ! Il faut être vigilant sur la qualité des produits employés pour ne pas avoir de contaminants potentiellement dangereux.

NE PAS JOUER AUX APPRENTIS SORCIERS

En matière de médecines complémentaires, les compositions sont souvent secrètes et l'éleveur doit se conformer aux recommandations du fabricant si elles sont assez précises. Avant de les utiliser, il faut se former et se faire accompagner, si possible par son vétérinaire. Car même si on a encore plus de questions que de réponses en la matière, c'est un nouveau champ qui s'ouvre et en cours d'évolution ».

CONCEPTION PLUS CLASSIQUE

On attaque et on élimine le microbe responsable de la maladie. Après avoir bien identifié le pathogène, ce sera le même traitement chez tout le monde.



EN MATIÈRE DE MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES, IL Y A DES CHOSES POSSIBLES MAIS AUSSI BEAUCOUP DE CHOSES À NE PAS FAIRE !

PÂTURER SANS PARASITE, UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Par l'équipe du Mourier

- Les plantes à tannins et le pâturage en mini parcelles permettent-ils de moins traiter contre les parasites internes ? Ces pistes prometteuses sont actuellement à l'étude au CIIRPO. Les premiers résultats incitent à la plus grande vigilance.

UNE PARCELLE « ALICAMENT » AVEC DES PLANTES À TANNINS POUR LES AGNEAUX D'HERBE

Au cours de l'été 2017, un premier essai ayant pour objectif de limiter le parasitisme des agneaux en strongles gastro intestinaux a été réalisé au CIIRPO, sur le site du Mourier. Deux lots d'agneaux non complémentés en concentré ont été comparés. L'un d'entre eux pâturait une prairie temporaire ne contenant pas de plante à tannins. Le second pâturait avec une alternance de 10 jours une prairie temporaire du même type que le lot témoin et une parcelle « alicament » composée de chicorée, plantain et lotier.

17 % de croissance en plus

Le couvert végétal était majoritairement composé de chicorée avec 45 % du couvert. Le plantain était également bien présent avec 34 % du couvert en moyenne. Enfin, le lotier ne représentait que 12 % des plantes présentes lors de l'entrée des agneaux sur la parcelle. Que ce soit pour les mâles ou pour les femelles, les agneaux qui ont bénéficié de cette parcelle « alicament » ont présenté des croissances supérieures de 17 % sur les 86 jours de suivi en comparaison des agneaux pâturant exclusivement des graminées et des légumineuses (176 g par jour contre 151).

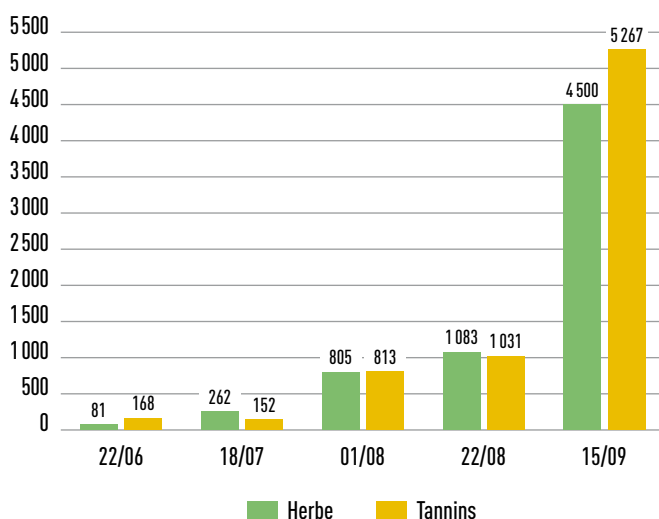
LE PÂTURAGE DES PLANTES À TANINS N'A PAS DIMINUÉ LE NOMBRE D'ŒUFS DE STRONGLES GASTRO INTESTINAUX DANS LES CROTTE

Sans diminution du taux d'excrétion

Les analyses de crottes réalisées sur 10 agneaux par lot et toutes les trois semaines au cours de l'étude n'ont pas montré de diminution du nombre d'œufs de strongles gastro intestinaux au cours des quatre points de contrôle (graphe 1). Ainsi, le taux d'excrétion atteint plus de 5000 opg (œufs par gramme de crottes) en fin d'été pour le lot ayant consommé des tannins contre 4500 opg pour les agneaux n'en ayant pas bénéficié.



1. Nombre d'œufs de strongles/g de crotte (en opg)



Source : CIIRPO 2017

Des essais qui se poursuivent

Au cours de l'été 2018, le même essai est reconduit. Une autre modalité d'apport de tannins est également testée avec des agneaux d'herbe. Il s'agit d'un apport quotidien par le concentré : granulé de sainfoin ou écorce de châtaigne. Dans les deux dispositifs, les agneaux sont pesés tous les quinze jours et des analyses de crottes sont réalisées sur 10 agneaux par lot (toujours sur les mêmes animaux) à la même fréquence.

DES BREBIS CONDUITES EN PÂTURAGE CELLULAIRE

Le pâturage cellulaire appelé également dynamique ou en mini parcelles se traduit par un niveau de chargement instantané (nombre de brebis par hectare à un moment donné) très élevé. Le temps de séjour par mini parcelle est très court : un à deux jours. La conduite du pâturage tournant est basée sur la somme des températures selon la méthode du programme Herbe et Fourrages en Limousin. Un repos hivernal des prairies est imposé. L'objectif est de créer des stocks de fourrage au printemps pour mieux gérer les jours d'avance. Depuis septembre 2016, le CIIRPO compare deux troupeaux ovins composés de 150 brebis de race Mouton Vendéen chacun : l'un en pâturage tournant, l'autre en pâturage cellulaire sur 15 hectares de prairies. Le suivi du parasitisme, constitue l'un des volets de cette étude. Dans chacun des deux modes de pâturage, trente brebis font l'objet de prélèvements de crottes à 4 ou 5 reprises au cours de la campagne.

LES TAUX D'EXCRÉTION PARASITAIRES NE SONT PAS INFÉRIEURS EN PÂTURAGE CELLULAIRE

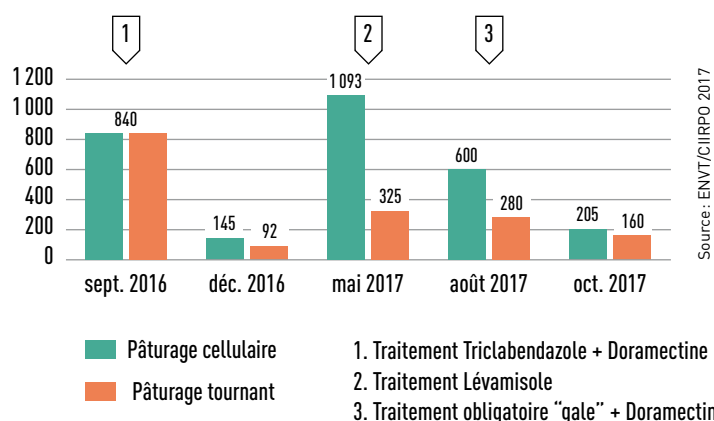
2. Un stock sur pied plus important en pâturage cellulaire en plein printemps (valeurs en cm)

Mois	2016				2017									
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Pâturage cellulaire	6,4	6	4,9	4,8	3,4	3,1	4,1	6	9,4	9,9	7,9	7,4	7,9	7
Pâturage tournant	6,5	6,6	5,7	4,9	*	*	4,4	6,8	8,1	8,4	7,4	7,1	6,6	6,5

Source : CIIRPO 2017

*Brebis en pâturage tournant rentrées en bergerie

3. Nombre d'œufs de strongles/g de crotte (en opg)



Des hauteurs d'herbe disponibles peu différentes

Les larves infestantes sont situées à la base des plantes et sur les premiers centimètres de tige d'herbe. Les hauteurs d'herbe disponibles ont été peu différentes entre les deux modes de pâturage, à l'exception du plein printemps et du début de l'automne 2017, périodes au cours desquelles un écart d'un à deux cm de hauteur d'herbe a été enregistré entre les deux modes de pâturage en faveur du cellulaire (tableau 2). Par ailleurs, les chargements instantanés étaient en moyenne cinq fois plus élevés en pâturage cellulaire.

Strongles, douves et paramphistomes : des niveaux d'excrétion très variables

Selon les résultats des cinq points de contrôle réalisés sur la campagne 2016/17, les niveaux d'excrétion en strongles gastro intestinaux des brebis conduites en pâturage cellulaire ne sont pas inférieurs à ceux des femelles en pâturage tournant (graphe 3). Ils sont même parfois nettement supérieurs. D'autre part, l'helminthofaune, c'est-à-dire le nombre des espèces de strongles présentes et leurs proportions, a été évaluée lors des prélèvements de septembre 2016 et de mai 2017. Les résultats obtenus ne mettent pas en évidence de différence notable de composition entre les deux modes de pâturage. Enfin, les niveaux d'excrétion en petite douve ont également été équivalents lors des mesures réalisées en décembre 2016 avec en moyenne 70 œufs par gramme de matières fécales.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Fiche technique : « Pâturage cellulaire et parasitisme en production ovine : les enseignements d'une première campagne de suivi » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

EN RÉSUMÉ

- Le pâturage par les agneaux d'une parcelle « alicament » composée de plantes à tannins en alternance avec une prairie temporaire à base de graminées et légumineuses a permis une augmentation des croissances de 17 %. Par contre, le niveau d'excrétion des agneaux en strongles gastro intestinaux n'a pas été réduit.
- Les brebis conduites en pâturage cellulaire ne seraient pas moins parasitées que celles en mode tournant. Ces résultats imposent la plus grande vigilance quant au suivi du parasitisme dans les deux cas.
- Tous ces résultats restent à confirmer par les essais en cours.

BREBIS BIEN NOURRIE, AGNEAUX BIEN PARTIS !

Par Myriam Doucet, Institut de l'Élevage

- La vigueur de l'agneau, c'est-à-dire sa capacité à se lever et à téter rapidement le colostrum est un facteur important de sa survie. Les résultats d'une étude récente ont quantifié l'importance de l'alimentation en fin de gestation sur ce critère.

La facilité d'agnelage, le poids de l'agneau à la naissance, son activité dans les minutes qui suivent et sa faculté à téter le colostrum : tous ces critères liés à la vigueur du nouveau-né ont été mesurés lors d'une étude en 2017. Les mères de ces agneaux, tous nés doubles, étaient soit alimentées selon leurs besoins basés sur les tables INRA, soit sous alimentées à raison de 80 % de leurs besoins énergétiques et azotés au cours des 6 dernières semaines de gestation.

DES DIFFÉRENCES DÈS LA NAISSANCE

Dans la grande majorité des cas, les agnelages ont été faciles. Toutefois, les agnelages difficiles nécessitant l'intervention de l'éleveur ont été 9 % plus fréquents pour les brebis sous alimentées en fin de gestation. L'écart de niveau d'alimentation entre les deux lots de brebis s'est particulièrement répercuté sur les poids de portées à la naissance. Le poids des agneaux est de 4,8 kg pour les brebis correctement alimentées. Les agneaux des brebis sous alimentées sont moins lourds avec 4,1 kg.

DES AGNEAUX PLUS ACTIFS DANS LES 2 HEURES QUI SUIVENT LA NAISSANCE

Dans les 5 minutes qui suivent la naissance, près de la moitié des agneaux était debout ou bien avait essayé de se lever dans le lot de brebis bien alimentées. Cette proportion était de seulement 19 % avec des mères sous alimentées. D'autre part, si 90 % des agneaux avaient tété tout seul dans les 2 heures qui ont suivi la naissance dans le lot bien nourri, ces agneaux autonomes ne représentent que 62 % des nouveaux nés lorsque les brebis avaient eu un niveau de rationnement trop sévère.

Une marge brute majorée de 8 € par brebis correctement alimentées en fin de gestation

État des brebis en fin de gestation	Bien nourries	Sous alimentées (-20 % de leurs besoins)
Taux de mortalité des agneaux	15 %	18 %
Taux de productivité numérique du troupeau	125 %	120 %
Quantité de concentré par couple mère/agneau(x)	103 kg	96 kg
Produit	151 €	141 €
Charges opérationnelles	57 €	55 €
Marge brute par brebis	94 €	86 €

Source : Inosys réseaux d'élevage 2018 - Simulation sur cas type 420 brebis avec agnelage de printemps



6 % DE MORTALITÉ EN MOINS

Au final, la sous-alimentation des brebis dans les 6 dernières semaines de gestation s'est traduite par un taux de mortalité des agneaux avant deux jours d'âge supérieur de 6 %. Pour un élevage de 420 brebis, un écart de 3 % du taux de mortalité totale représenterait un manque à gagner de 8 € de marge brute par brebis et de 2 670 € de revenu (tableau). Le même essai sera réalisé en février 2019 afin de conforter ces premiers résultats.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Fiche technique : « Des brebis bien nourries, des agneaux plus vigoureux » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

EN RÉSUMÉ

- Un déficit alimentaire de 20 % au cours des 6 dernières semaines de gestation se traduit par :
 - 9 % d'agnelages difficiles en plus,
 - des agneaux moins lourds à la naissance : 690 g en moyenne,
 - 29 % d'agneaux en moins qui se lèvent dans les 5 minutes qui suivent la naissance,
 - 28 % d'agneaux en moins qui tètent tous seuls.
- Et au final, 6 % de mortalité en plus autour de la mise-bas.

DISTRIBUER SANS FORCER

Par l'équipe du Mourier

- La bergerie FINA construite en 2017 sur le site du Mourier a été conçue pour mécaniser l'ensemble de la distribution des aliments et le paillage pour un coût de 540 € par brebis en fin de gestation et en lactation.

Sur une surface totale de 844 m² (54 m par 16 m), 70 % de la surface totale de la bergerie est constituée d'aire paillée avec une distribution mécanisée de tous les aliments et du paillage. Les fourrages sont distribués à la dessileuse distributrice par l'extérieur sur les deux tables d'alimentation qui longent les deux longs pans. Des bâches sur enrouleurs s'ouvrent sur les auges abritées par des avant-toits. Le paillage est réalisé avec la même distributrice et toujours de l'extérieur de la bergerie. Les concentrés sont transportés, mélangés et distribués par un distributeur d'aliment automoteur programmable. Ce dernier circule à la fois dans le couloir central de 2 m et sur les longs pans de la bergerie. Enfin, les cases d'agnelage accolées au couloir de 2 m sont toutes équipées d'abreuvoirs. Le foin et la paille y sont transportés grâce à un plateau roulant situé au-dessus du couloir.

La bergerie compte 280 places de cornadis mais près de deux fois plus de places à l'auge pour un apport de concentré. Ramené à la brebis logée, son coût hors terrassement est de 540 € par brebis logée si toutes les brebis ont besoin d'une place au cornadis à 340 € par brebis logée dans le cas contraire.

POUR EN SAVOIR PLUS :

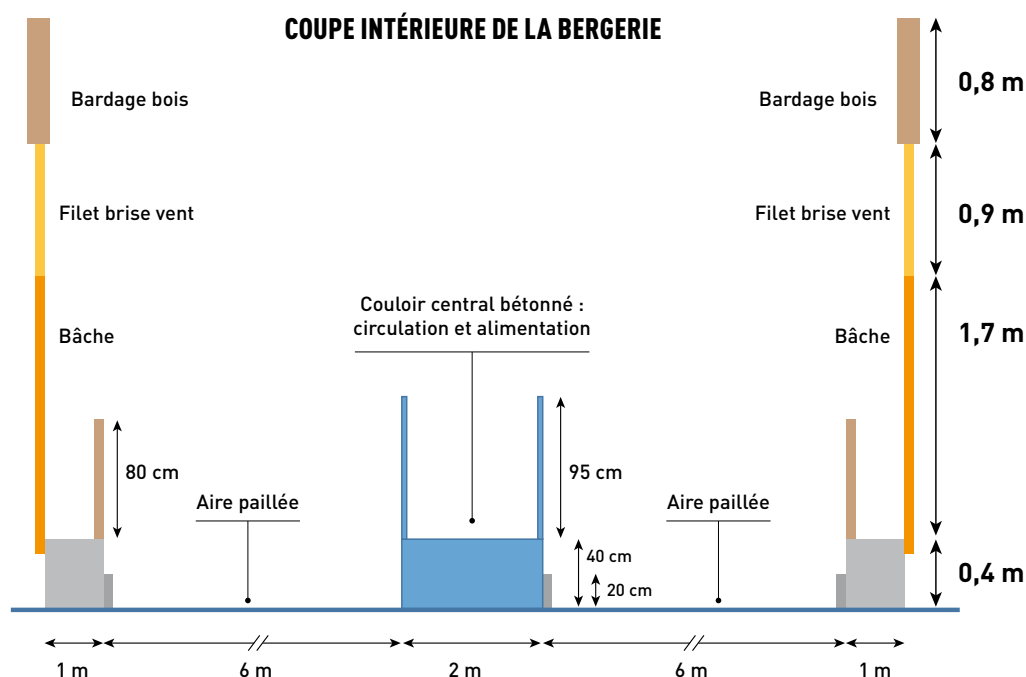
Fiche technique :
« Un concept de bergerie innovant » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr



Un coût de 540 € par brebis logée

Poste	Coût HT
Charpente + bardage	89 800 €
Aménagement intérieur	13 600 €
Maçonnerie	25 500 €
Bâche automatique	14 400 €
Électricité et eau	8 500 €
Coût total HT*	151 800 €

* Avec le local sanitaire et sans le terrassement (aménagement intérieur en partie en auto construction).
Financement de 40 % (Europe et État) dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles avec l'appui de la région Nouvelle Aquitaine



JE PÈSE, JE MAÎTRISE

Par Sylvie Denis, chambre d'agriculture de la Corrèze,
Danielle Sennepin, chambre d'agriculture de la Creuse
et Béatrice Griffault, chambre d'agriculture de la Vienne

- **Élever les agnelles de renouvellement, c'est avant tout les préparer à leur carrière de futures productrices d'agneaux et de lait. La pesée est alors un bon indicateur de tri puis de bonne conduite.**



POURQUOI PESER LES FUTURES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT ?

Le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour les races lourdes, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %. Pour une exploitation de 420 brebis en agnelage de printemps, l'impact sur le revenu annuel est alors de 2730 € (tableau). Peser les agnelles pendant la période d'élevage est l'un des principaux moyens pour obtenir des agnelles productives dès la première lutte.

Une marge brute majorée avec des agnelles plus lourdes à la mise en lutte

Proportion d'agnelles qui pèsent plus de 47 kg à la mise à la reproduction	100 %	50 %
Taux de fertilité des agnelles à la mise à la reproduction	84 %	50 %
Taux de productivité numérique du troupeau	125 %	118 %
Quantité de concentré par couple mère/agneau(x)	103 kg	99 kg
Produit	151 €	143 €
Charges opérationnelles	57 €	56 €
Marge brute par brebis	94 €	87 €

Source : Inosys réseaux d'élevage 2018 - simulation sur cas type 420 brebis avec agnelage de printemps



QUAND PESER LES FUTURES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT ?

Le poids à la mise en lutte est directement lié à celui du sevrage : les agnelles de faible poids au sevrage ne rattrapent jamais leur retard. En effet, au cours de la phase d'élevage, les agnelles légères et lourdes affichent des croissances similaires.

Les critères de choix sont les suivants :

- En premier lieu : poids minimum et aspect physique,
- En second lieu : valeur laitière, prolificité...

Ce tri est un des principaux leviers à mettre en œuvre pour garantir un niveau de productivité correct des agnelles à la première mise à la reproduction et améliorer durablement les performances du troupeau.

Les poids minimums au sevrage sont les suivants :

- 25 kg pour un sevrage à 70/80 j et une conduite en bergerie
- 25 kg pour un sevrage à 100 j et un allaitement à l'herbe
- 28 kg pour un sevrage à 120 j et un allaitement à l'herbe

Entre le sevrage et la mise à la reproduction, une pesée de contrôle est réalisée lors d'une intervention : tonte, traitement... il s'agit alors d'un indicateur de bonne conduite. Seules les agnelles les plus petites sont pesées puis commercialisées avec les agneaux de boucherie si elles n'atteignent pas le poids minimum.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

- Vidéo : « Des agnelles de renouvellement triées dès le sevrage »
- Podcasts : « Le tri et la conduite alimentaire des agnelles de renouvellement »
- Fiche technique : « Itinéraire d'une agnelle de renouvellement productive »

EN RÉSUMÉ

Utiliser le poids comme critère de sélection des agnelles est un levier pour améliorer son revenu.

LES MYIASES À WOHLFAHRTIA

Par Laurent Saboureau, Alliance Pastorale

- Depuis quelques années, des myiasas dont les asticots ne ressemblent pas à ceux des mouches *Lucilia* habituelles s'attaquent aux troupeaux de la Vienne, de la Charente et de la Haute-Vienne. Des moyens de prévention sont désormais disponibles pour protéger les brebis.

Wohlfahrtia Magnifica, c'est le nom de cette mouche qui se trouvait uniquement en zone de montagne il y a quelques années. Pour des raisons inconnues, elle sévit aujourd'hui dans le nord de la Nouvelle Aquitaine. Des modes de prévention spécifiques sont nécessaires afin de limiter le développement des larves carnassières de ces mouches sur les parties délainées des brebis : vulve et pieds principalement, conduit auditif et plaies.

PRÉVENTIONS SANITAIRE ET MÉDICALE

Compte tenu de la localisation des lésions, il est conseillé de traiter et de prévenir les affections des pieds, éventuellement en vaccinant contre le piétin si l'élevage est atteint de cette maladie. D'autre part, les blessures à la tête des béliers sont à soigner rapidement. La queue des futures agnelles doit être coupée suffisamment longue afin de recouvrir en partie la vulve. Enfin, il est recommandé de rentrer les brebis en bergerie pendant 24 heures à la pose et à la dépose des éponges.

La prévention médicale consiste à l'utilisation de traitements insecticides ou répulsifs sur les mouches et/ou actifs sur les myiasas. Pour maintenir une protection continue, ils doivent être renouvelés à la fin de la période de leur efficacité. Différents produits présentent une indication pour cette lutte mais leur durée d'efficacité se montre inférieure à celle indiquée sur les notices. En période de risque (de mai à octobre), il est important de combiner l'utilisation d'un de ces produits avec d'une part, une complémentation alimentaire par un seau minéral enrichi en ail. Attention, une concentration minimale de ces extraits est nécessaire pour être efficace ainsi qu'une consommation régulière des brebis ! D'autre part, des passages au pédiluve tous les 15 jours avec des produits préconisés insecticides pour les bains (dose bain) limitent les risques de cette maladie.



DES TRAITEMENTS DÉJÀ BIEN CONNUS

Les antiparasitaires externes, habituellement indiqués sur les myiasas, sont efficaces aux doses normales d'emploi, à condition d'entrer en contact avec les larves. Il est également possible d'utiliser des produits alternatifs. Enfin, il est nécessaire d'assurer la cicatrisation rapide des plaies après la chute des larves.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Fiche technique : « Maîtrise des myiasas à *Wohlfahrtia* chez les ovins » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

EN RÉSUMÉ

Combiner différents modes de prévention tout au long de la période de pâturage est indispensable pour protéger les brebis des larves de cette myiase.

DES PLAQUETTES DE BOIS EN GUISE DE LITIÈRE

Par l'équipe du Mourier

- Remplacer la paille en litière par des plaquettes de bois est tout à fait possible !
Les performances des animaux et leur bien-être ne sont pas modifiés.

Parmi les 12 essais en cours de cette étude, les deux premiers réalisés sur le site du Mourier fournissent déjà de premières tendances. Trois lots de 30 brebis vides d'une part et de 30 agneaux sevrés d'autre part ont été comparés. Pour chaque catégorie d'animaux, un lot était sur une litière à base exclusivement de paille, le second sur des plaquettes de bois et le troisième sur du millefeuille (des couches alternatives de plaquettes de bois et de paille).

BIEN-ÊTRE ANIMAL : PAS DE DIFFÉRENCE ENTRE PAILLE ET PLAQUETTES

L'ensemble des mesures réalisées ne mettent pas en évidence de différence entre les trois types de litière. Ainsi, il n'y a pas davantage de boiteries sur l'une ou l'autre des modalités. La laine est bien sèche dans tous les cas, les flancs et arrières trains aussi propres. Enfin, la répartition des activités de la journée est inchangée : la proportion d'agneaux et de brebis qui mange, rumine, se déplace ou dort reste la même.

LE TYPE DE LITIÈRE N'INFLUENCE PAS LES PERFORMANCES DES ANIMAUX

La note d'état corporel suit la même évolution que les brebis soient sur paille ou plaquettes de bois. De même, les vitesses de croissance, par ailleurs relativement soutenues, sont équivalentes avec 330 g par jour en moyenne.



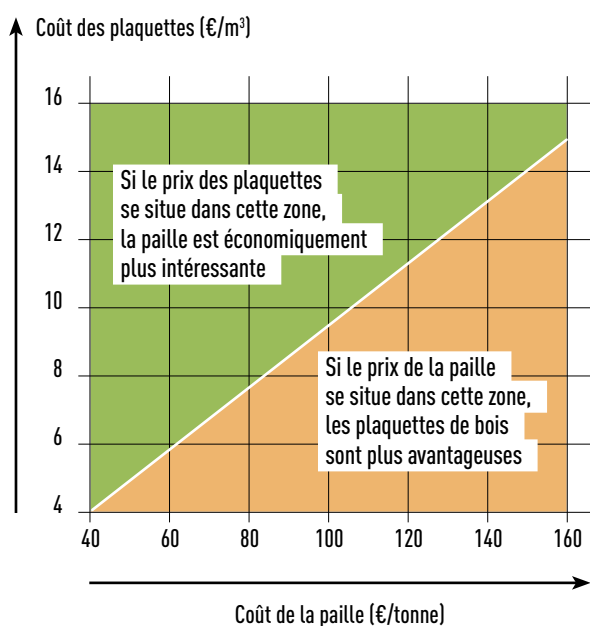
UN INTÉRÊT ÉCONOMIQUE QUI SE CALCULE

Pour les brebis alimentées au foin et pour les agneaux en finition, la litière à base de plaquettes de bois a été rechargée deux fois moins souvent que celle à base de paille. Avec de l'enrubannage, la fréquence de paillage a été diminuée de 50 % avec les plaquettes. En matière de quantité, compter trois fois plus de plaquettes de bois que de paille que ce soit pour les brebis ou pour les agneaux.

Le prix d'intérêt des plaquettes de bois est de l'ordre de 7,50 € le MAP (équivalent d'un m³ de plaquettes) pour un prix de la paille à 80 € la tonne par exemple (graphe). Ces résultats restent à confirmer avec ceux des 12 essais réalisés dans le cadre de cette étude.



Une grille pour déterminer l'intérêt économique des plaquettes de bois



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PRATIQUES DES ÉLEVEURS EN MATIÈRE D'AGROFORESTERIE

Résultats d'enquêtes auprès d'éleveurs du Massif central :

« L'arbre et la brebis, l'alliance gagnante » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr



EN RÉSUMÉ

- Utiliser les plaquettes de bois en guise de litière n'a aucune conséquence sur le bien-être des animaux ni sur leurs performances.
- Le prix d'intérêt des plaquettes de bois dépend uniquement de celui de la paille.

C'EST NOUVEAU, C'EST AU CIIRPO !

Pour vous informer en continu,
retrouvez-nous sur le site

www.idele.fr

> Réseaux et partenariats
> CIIRPO



Siège social du CIIRPO :

Site expérimental du Mourier
87800 Saint-Priest-Ligoure
Tél : 05 55 00 63 72

Document rédigé
par Laurence Sagot
(Institut de l'Élevage/CIIRPO)

Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de :

